

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 30 juin 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

*Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 23 Juin 2025*

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 7
Élus présents : 22	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 6

**Secrétaire de séance : Mme Brigitte SCHLEIFFER, Adjointe au Maire**

**Présents :**

M. Alain JANSEN, M<sup>me</sup> Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M<sup>me</sup> Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M<sup>me</sup> Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M<sup>me</sup> Brigitte SCHLEIFFER, Adjointes au Maire ;

M. Mario VOECKEL, M<sup>me</sup> Fabienne BIGNET, M<sup>me</sup> Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M. Sabin MUNTEAN, M<sup>me</sup> Solange WOLFF MINTSA, M<sup>me</sup> Virginie JACQUEMIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M<sup>me</sup> Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné mandat** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Laurent REYMANN, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire,

M<sup>me</sup> Nadia THOMAS, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Pierre PERRIN, Maire.

M. Martial GERHARDY Martial, Conseiller Municipal a donné procuration à M<sup>me</sup> Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire,

M<sup>me</sup> Isabelle DURINGER, Conseillère Municipale déléguée a donné procuration à M<sup>me</sup> Hélène MULLER, Adjointe au Maire,

M<sup>me</sup> Annabella PINTO, Conseillère Municipale a donné procuration à M<sup>me</sup> Solange WOLFF MINTSA, Conseillère Municipale,

M<sup>me</sup> Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Sabin MUNTEAN, Conseiller Municipal.

**Absents sans donner de mandat :**

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

**27/2025 – FINANCES - TARIFS COMMUNAUX DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE SOUFFELWEYERSHEIM  
2025/2026**

Pour l'année 2024/2025, l'école de musique comptait 140 élèves (140 élèves déclarés l'année précédente).

Les établissements d'enseignement artistique sont subventionnés par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de son schéma de développement artistique.

**Pour la rentrée scolaire 2025/2026, il est proposé de ne pas présenter d'augmentation de tarifs des cours.**

Les tarifs appliqués seront ceux figurant dans le tableau ci-dessous :

**Tarifs pour l'année 2025/2026 par trimestre :**

ÉMUS - Tarifs 2025/2026	Age	Durée	Habitants de Souffelweyersheim ou membres de l'orchestre de l'école	Habitants de Souffelweyersheim ou membres de l'orchestre de l'école	Extérieurs	Tarif exceptionnel Etat d'urgence sanitaire (Confinement) Cours dispensés	Tarif exceptionnel Etat d'urgence sanitaire (Confinement) Cours non dispensés
			Jeunes	Adultes			
Éveil musical - Initiation à la formation musicale - Chorale	5-6 ans	1 h	79,08 €		103,28 €	GRATUIT	GRATUIT
VENTS ET PERCUSSIONS	7 ans	1 h 30	132,25 €	155,53 €	170,49 €	-20%	
Formation musicale, orchestre							
PIANO ET CORDES :	7 ans	1 h 30	147,46 €	168,94 €	188,53 €	-20%	
Formation musicale							
Cours particuliers ADULTES	Adultes	30 mn		180,67 €	198,93 €	-20%	
Chœur de femmes	Adultes	1 h 30		99,62 €	130,96 €		

Par ailleurs, sera facturée trimestriellement au prorata du nombre d'élèves, la redevance annuelle pour la reproduction graphique d'ouvrage musicaux perçue par la société des éditeurs et auteurs de musique (SEAM).

A titre d'exemple pour l'année 2024, la redevance s'élève à 603,24 € soit : 603,24 €/nombre d'élèves (140) /3 trimestres = 1,43 € par élève trimestriellement.

**Le Conseil Municipal,**

**VU l'avis favorable du Comité consultatif « Vie culturelle » en date du 20 mai 2025 ;**

**après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ADOpte les propositions de tarifs pour l'année 2025/2026 ci-dessus.**

**AUTORISE la facturation trimestrielle au prorata du nombre d'élèves de la redevance annuelle pour la reproduction graphique d'ouvrage musicaux perçue par la société des éditeurs et auteurs de musique (SEAM).**

*Pour extrait conforme*

Souffelweyersheim, le 1<sup>er</sup> Juillet 2025

Le Secrétaire de séance



Brigitte SCHLEIFER

Le Maire



Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 1<sup>er</sup> juillet 2025